

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°32.2018

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU VINGT ET UN JUIN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le jeudi 21 juin 2018 à 14 heures 30.

NOMBRE DE
MEMBRES

Affiliés au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4
Qui ont donné pouvoir : 2

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Henri ANTONA, le Maire.

Présents : Henri ANTONA, Jean Paul ANTONA, Céline BATTESTI POGGI, Patrice FOUCHARD, René MAILLET, Antoine PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI

Date de la convocation

24/05/18

Date d'affichage

22/06/18

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Absents : Lucien LACOMBE (procuration à Félix PERETTI), Jean-Baptiste Félix MARIANI (procuration à Jean Paul ANTONA), Julien PERETTI, Catherine SANSONETTI

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : Céline BATTESTI POGGI

Publication ou notification
le

Objet de la délibération : Attribution du marché de réhabilitation du réseau AEP du lotissement TERRA ROSSA

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;
Considérant l'appel d'offre publié sur le journal Corse Matin le 21/04/2018, au BOAMP le 18/04/2018 et sur le profil acheteur de la commune le 19/04/2018 ;
Considérant l'estimation du marché à 82 411.15 € H.T.,
Considérant que quatre offres ont été déposées ;
Considérant le rapport d'analyse des offres effectué sur la base des offres déposées et qui conclut, que l'offre la mieux disante aux vues des critères du marché est la suivante :

Candidat : SET sise ZI de BALEONE – n°33 Lot Panchetta – 20167 SARROLA CARCOPINO
SIRET : 438 839 318 00021
Prix : 69 183.00 H.T.
TVA : 10%
Délais : 25 jours

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres et en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise SET
 - DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.
- Fait à Coti Chiavari, les jour, mois et an que dessus

POUR LE MAIRE
PAR LA DÉLÉGATION DU PREMIER ADJOINT
JEAN PAUL ANTONA